

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Lors de la dernière réunion du CCAS du 23 septembre 2020, l'organisation du traditionnel repas des aînés ainsi que le choix et la distribution des colis de Noël ont été abordés. Après discussion et en accord avec le Conseil Municipal, c'est avec regret que la décision d'annuler le repas a été prise du fait de la crise sanitaire actuelle. La Municipalité et les membres du Conseil d'Administration ont décidé exceptionnellement, cette année, de proposer des colis de Noël à tous les Mauriciens de 65 ans et plus. Une fiche d'inscription a été diffusée auprès des habitants, via le journal communal « Les Echos » du mois de septembre. Une communication a également été faite sur les panneaux lumineux de la ville et sur l'application « Panneau Pocket ». A ce jour, le CCAS a recueilli 369 réponses. La commande des colis est actuellement en cours pour 117 colis couple, 192 colis simples et 60 colis festifs. La remise des colis aura lieu la semaine du 14 au 18 décembre. Les modalités seront communiquées ultérieurement en fonction de l'évolution des conditions sanitaires. Certaines personnes, qui en ont fait la demande, se verront livrer leur colis à domicile avant les fêtes. Pour les fêtes de fin d'année 2020, malgré un contexte sanitaire complexe, la Ville de Saint-Maurice-de-Beynost et son Centre Communal d'Action Sociale souhaitent apporter une attention particulière à l'ensemble des aînés.

## CONFINEMENT : NOS VOLAILLES AUSSI !



L'arrêté du 23 octobre 2020 qualifiant le niveau de risque de modéré en matière d'influenza aviaire hautement pathogène sur l'ensemble des territoires métropolitains est applicable à compter de ce jour. Cet arrêté prévoit l'application des mesures

de prévention telles que la surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux, l'interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France, la vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet... Ces mesures de prévention ont également pour but de protéger les volailles domestiques d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences désastreuses pour les échanges et exportations d'animaux vivants et de viandes de volailles. Le retour à un niveau de risque «négligeable», en l'absence de foyers ou de cas, pourrait intervenir en janvier, après la fin des migrations si le contexte sanitaire le permet.

Pour en savoir plus : <https://www.legifrance.gouv.fr>

## VIE COMMUNAUTAIRE

## LE FRENCH POC : INCUBATEUR INDUSTRIEL



Lauréat 2018 d'un appel à projets de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le projet French POC (Proof Of Concept) lancé en automne 2019 sur le site Philips, a déjà fait forte impression dans les milieux économiques et industriels. Son ambition est

d'attirer des entreprises à forte valeur ajoutée, de créer des conditions favorables à la réindustrialisation du territoire et d'offrir un lieu connecté avec les écosystèmes industriels de l'Ain, de la Métropole de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A quoi sert le French POC ? Un accompagnement sur-mesure est proposé aux entreprises comprenant la matérialisation du projet en intégrant, dès la

conception, le coût d'industrialisation en parallèle de la faisabilité technologique et de l'usage envisagé. Assurées d'un coût de revient en phase avec les attentes du marché, les PME et TPI peuvent sereinement envisager leurs nouveaux développements, créer de la valeur et des emplois et répondre aux besoins des entreprises qui se digitalisent vers l'industrie 4.0. Ainsi, le French POC s'inscrit dans le domaine des produits électroniques et mécatroniques (produits combinant mécanique, électronique et information en temps réel, comme les objets connectés). L'objectif est de permettre aux PME et TPI industrielles d'imaginer les applications du futur au service de la vie (care & cure) et de les produire en France grâce aux talents et aux industriels locaux.

Pour en savoir plus sur l'incubateur industriel : <http://economie.cc-miribel.fr>

## PORTRAIT



Depuis le 18 août dernier, la mairie a accueilli Elisabeth DENTRESSANGLE, nouvel agent administratif du service enfance jeunesse et du CCAS. Nous en avons donc profité pour aller à sa rencontre et lui poser quelques questions.  
**Les Echos (LE) :**  
**Bonjour et bienvenue à Saint-Maurice-de-Beynost.**

**Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver jusqu'à nous ?**

**ED :** « Bien que titulaire d'un BTS Tourisme, j'ai démarré ma carrière dans le domaine de la prestation de services d'accueil en entreprise en tant que Directrice d'une agence lyonnaise. A ce titre, j'ai effectué du recrutement, de la formation du personnel et surtout du développement commercial. Expérience qui a duré une dizaine d'années. Puis en 2017, après le rachat de l'agence, j'ai décidé de changer d'orientation professionnelle. J'ai démarré une nouvelle carrière dans le domaine social au sein du groupe Action Logement Services (ALS) en tant que chargée de relations clients c'est-à-dire que je m'occupais de l'accompagnement des salariés en difficulté et notamment la recherche de logement. Après 18 mois, j'ai évolué au service Entreprise pour informer les sociétés de tous les services proposés à leurs salariés, par exemple le versement de leur cotisation à l'APEC. Ce fut une belle expérience qui m'a permis de découvrir le milieu du social ».

**LE : Pourquoi avoir rejoint notre commune ?**

**ED :** « Comme la pérennité du poste précédent n'était

pas assurée (CDD), j'ai candidaté sur le poste à pourvoir, en premier lieu car il me permettait de rester dans le secteur social mais également parce que je vis sur la Côtière. Pour moi, c'est un véritable défi car, jusqu'à présent, j'ai toujours œuvré dans le privé ! ».

**LE : Quel est votre rôle au sein de la mairie ?**

**ED :** « Je travaille à la fois au sein du CCAS et du service Enfance jeunesse, une sorte de double casquette.

Au niveau du CCAS, je remplace Véronique MILLET qui s'occupait de l'accompagnement des usagers en difficulté pour une orientation vers les services adéquats. Je suis en quelque sorte l'interlocutrice entre les usagers et les élus.

Au service Enfance jeunesse, je m'occupe essentiellement des inscriptions aux activités proposées par ce service, la relance des impayés, la constitution des dossiers d'inscription, l'accompagnement sur le portail famille... Je viens en soutien de l'activité de Benoit BRODIEZ.

Je travaille occasionnellement avec Céline QUINZIO pour tout ce qui concerne les associations (réservation de salles, appui logistique pour tout type de manifestation, ...) ».

**LE : Dernières questions : Comment s'est passée votre intégration et quelles sont vos premières impressions ?**

**ED :** « Pour l'instant, très bonne intégration avec un accueil chaleureux dès le départ et j'espère pouvoir satisfaire le maximum d'usagers ! ».

Madame DENTRESSANGLE, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître, et présenter vos projets, nous vous souhaitons pleine réussite dans votre carrière professionnelle et une très bonne intégration au sein des services municipaux de notre commune.

## DEPART A LA RETRAITE

Fin août 2020, Véronique Millet a quitté ses fonctions au sein de la Mairie, pour une retraite bien méritée. Au service du CCAS depuis de nombreuses années, elle a su être à l'écoute des différents besoins des administrés en difficulté. Très investie dans sa mission d'aide aux Mauriciens, elle avait à cœur de solutionner, dans les limites octroyées par sa fonction, les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer. Elle faisait preuve de beaucoup de discrétion, de tact et d'humanité lors de son travail. Ses collègues lui souhaitent une belle et longue retraite, elle restera une collaboratrice efficace pour certains et pour d'autres une amie fidèle.

## REMISE DE MASQUES AU COLLEGE DE BEYNOST

Le 12 octobre dernier, notre maire, Pierre GOUBET, accompagné de Claude CHARTON, premier adjoint et Daniel MONCHANIN, adjoint à l'action éducative, se sont rendus avec des représentants de la mairie de Beynost au collège Louis Armstrong pour la remise de 1 200 masques. Il s'agissait d'un reliquat de masques remis par la CCMP qui n'avaient pas été distribués.

